



# Soigner les détails : les portes et les fenêtres

Les ouvertures par leurs dispositions, leurs dimensions, leurs proportions, les matériaux utilisés constituent des éléments d'architecture des façades. On trouve trois sortes d'ouvertures : les portes, les fenêtres, les portes charretières ou de garage. Il est important de les choisir avec soin pour toute rénovation ou construction.

## La porte d'entrée personnalise la maison



- Elle doit résister aux intempéries et à l'effraction, offrir une bonne isolation thermique et phonique.
- Ses proportions doivent être d'environ 2/1 avec une hauteur minimum de 2,00 m et une largeur minimum de 0,90 m.
- Elle peut être en bois ou en métal.
- Pour les portes vitrées, les carreaux doivent être de taille et de forme identiques : ils doivent avoir les proportions des carreaux de fenêtre. Le verre coloré ou à motif doit être exceptionnel.



Les ouvertures de façade, fenêtres et portes, contribuent à l'esthétique d'ensemble de la rue.



Une superbe porte d'entrée très bien composée. Elle est incrustée dans la façade, respecte les proportions, marque le seuil, permet un éclairage naturel de l'entrée.

## La fenêtre, un regard sur l'environnement



- Les proportions, la disposition des carreaux, la forme et les matériaux des châssis et des volets sont déterminants.
- A St-Pierre-des-Corps les fenêtres sont en général verticales dans des proportions de 2/1 à 3/2 (hauteur/largeur).
- Les châssis et les petits bois doivent être peints selon les couleurs recommandées dans la charte colorée de la ville.

“ Les portes et fenêtres font communiquer l'espace de la maison avec son environnement extérieur et participent donc très intimement à l'expression simple mais élégante qui se dégage des façades et caractérisent l'architecture à Saint-Pierre-des-Corps. Entrer et sortir à votre guise, régler l'entrée de l'air et du soleil, capter la lumière avec ingéniosité, c'est aussi composer avec votre façade un environnement de qualité. ”

Alain Gautron, architecte

## Les ouvertures de style



- L'oculus est une petite baie en forme de cercle ou d'ovale.
- La fenêtre d'angle est un percement original de l'architecture contemporaine.

## Les volets



- Choisir les volets en fonction du style de la maison (rurale, construction en briques, moderne, classique...).
- Utiliser soit des volets pliants, soit des persiennes (bois, métal), soit des volets roulants.
- Peindre ou lazurer les volets en bois selon les recommandations de la charte architecturale et colorée.
- Eviter les structures apparentes.

## Les portes de garage



- On trouve des portes de garage dans tous les matériaux : en bois, en acier ou en aluminium.
- Le choix de la porte est déterminé par l'usage que l'on fait de son garage : abri pour véhicule, nécessité d'une grande hauteur, resserre à outils, atelier, buanderie...
- Les portes battantes à la française sont interdites en bordure de voie publique. On peut utiliser des portes se repliant latéralement, des portes coulissantes ou des portes basculantes.

### Patrimoine

Le bâti ancien permet de comprendre comment évoluent les ouvertures selon les époques.



A l'origine, le linteau en bois est un élément porteur destiné à être couvert de plâtre ou d'enduit. Les linteaux en pierre, plus nobles, étaient destinés aux pièces d'habitation. Ils sont maintenant souvent remplacés par des linteaux en fer ou en béton.



Une porte pleine surmontée d'une imposte vitrée traditionnelle. Peinte de couleur, elle marque agréablement le seuil de la maison.



Une entrée de style moderne. Elle forme un tout : auvent, seuil, prise de jour, encadrement.

**Règlement** Tout projet de construction, d'agrandissement et de transformation de façade doit faire l'objet d'une demande d'autorisation administrative : déclaration de travaux ou permis de construire. Les travaux ne peuvent être entrepris avant d'avoir obtenu la réponse à cette demande. Pour tous renseignements, s'adresser aux Services Techniques Urbanisme 1, rue Robespierre, téléphone 02 47 44 74 73.

**Conseils architecturaux** Venez parler de votre projet avec l'architecte-conseil de la ville. Une permanence gratuite se tient chaque mois de 9h à 12h et de 14h à 17h. Rendez-vous et documentation auprès des Services Techniques Urbanisme téléphone 02 47 44 74 73.